

Ce document se veut une synthèse libre des propos de Patrick Bouchain, parfois complétés par Itziar Gonzalez Viros qui nous a fait le plaisir de se joindre aux échanges. Des enregistrements audio de cette rencontre peuvent être mis à disposition et retracent l'entièreté des propos tenus.

Cette rencontre a été organisée par l'Office d'urbanisme en lien avec le DCS et la FASE, préparée par un groupe de porteurs de démarches participatives à Genève. Plusieurs questions avaient été élaborées; portées par 5 portes-paroles, elles ont permis de structurer et de prioriser la discussion. Pour plus de facilité de lecture, elles sont reportées ici dans une forme très synthétique.

La dynamique et la richesse des échanges lors de cette préparation confirment la pertinence de la proposition initiale d'étudier ensemble les possibilités d'un travail et d'expérimentation en commun, toujours dans la même finalité : progresser collectivement afin de mieux faire la ville avec les habitants et les usagers.

Compte-rendu : Nathalie Lauriac et Danièle Warynski

Les acteurs de cette démarche *(audio, page 1)*

- Patrick Bouchain, architecte
- Itziar Gonzalez, architecte urbaniste

- Nathalie Lauriac, Cheffe de projet concertation, Office d'urbanisme
- Danièle Warynski, chargée d'enseignement HETS
- Didier Arnoux, Pré-en-Bulle
- Francesca Cauvin, coordinatrice, chargée de projet, Direction de la cohésion sociale et de la solidarité, Ville de Genève
- Lionel Chabot, chef de projet, direction du développement urbain, Office d'urbanisme
- Olivier Krumm, architecte, coopérative Equilibre
- Pierre Robyr, chef de projet, direction du développement urbain, Office d'urbanisme
- Martine Perriau, en charge du contrat de ville et de la démocratie participative, Ville d'Annemasse
- Lise Piquerey, chargée de projet Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, Ville d'Annemasse
- Mathias Solenthaler, Ressources urbaines
- Alexandre Megroz, délégué au contrat de quartier, Ville de Vernier
- Stéphanie Baron Levrat, co-responsable du service social et emploi de la ville de Meyrin, ville de Meyrin
- Christine Meyerhans, Développement Social-Emploi, Ville de Meyrin
- Laure Danielian, en charge de la politique de la ville, Annemasse Agglo
- Marion Camus, responsable de l'espace de vie sociale dans le quartier du Perrier, Annemasse,
- Jonathan Lupianez, coordination forum 1203
- Diego Rigamonti, géographe urbaniste, Aidec

Invités le 21/09 pour présenter le quartier Grosselin, choisi comme cas d'étude

- Emmanuel Chaze, Attaché de direction, Direction Praille-Acacias-Vernets
- Anita Frey, Présidente du Forum Grosselin

Grosselin, quartier - cas d'étude - pour nourrir et ancrer le dialogue *(audio, page 2)*

Présentation rapide du quartier Grosselin *par Emmanuel Chaze :*

Le quartier Grosselin fait partie du grand projet urbain Praille-Acacias-Vernets qui accueillera dans les prochaines décennies 12 000 logements, 6 000 emplois sur 230 ha. C'est une zone industrielle qui va être reconvertie en un quartier mixte : un potentiel de 3500 logements, 2 écoles, des commerces, des espaces publics... En 2017, plusieurs études ont déjà eu lieu. Il s'agit alors de donner une forme, d'organiser, d'ordonner. Deux démarches sont lancées : des études d'urbanisme et une démarche participative, voulue par le politique, pour élargir et enrichir la réflexion et pousser le développement durable plus loin.

Une double approche :

- des ateliers d'urbanisme participatif sont proposés par l'Etat, ils réunissent des professionnels, des associations et quelques citoyens pour contribuer à la réflexion sur le futur quartier.
- un forum participatif, le forum Grosselin, ouvre un espace à investir par les citoyens selon des modalités à construire.

Fin 2018, l'image qui se dégage de l'ensemble de ces démarches doit être traduite dans un plan règlementaire. Ce temps de travail de l'administration devait durer 6 mois or 18 mois seront finalement nécessaires; période pendant laquelle l'Etat paraîtra absent des espaces participatifs ce qui peut avoir généré un certain nombre de difficultés.

2019. Le Forum Grosselin a engagé plusieurs démarches, a mobilisé des habitants, des expertises propres, notamment sur les questions énergétiques.

Plusieurs paradoxes à résoudre ou à dépasser peuvent être identifiés :

- Malgré un appui politique fort, il n'est pas simple d'intégrer une démarche participative dans les processus de travail propres aux domaines qui relèvent des compétences régaliennes de l'Etat.
- Inventer la ville et élaborer des documents de planification urbaine sont deux dimensions de l'urbanisme qui peuvent parfois entrer en contradiction.
- Souhaitée, recherchée, la participation n'est cependant pas une politique publique, elle n'est pas intégrée dans les responsabilités d'un conseiller d'Etat.
- La motivation et l'engagement à mener ces démarches participatives sont bien présents, les savoir-faire sont en train d'être consolidés.

Anita Frei complète cette présentation en insistant sur la dynamique enclenchée et l'implication forte des gens pour réfléchir à ce qu'est un quartier de la transition écologique, réflexion qui peuvent venir bousculer les démarches plus procédurales.

Question 1. En quoi la participation des habitants et des usagers est une plus-value ? *(audio, page 3)*

Question posée par Francesca Cauvin, Ville de Genève

Patrick Bouchain se dit "contre la participation", pour avoir perdu trop de temps. D'abord élu, il pensait ainsi faire de la participation, à tort selon lui. Il a ensuite

voulu devenir traducteur, médiateur, mais a réalisé qu'il servait alors deux causes, politique et citoyenne, qui ne se rencontraient pas. Les temps étaient trop longs et on ne pouvait pas séparer le temps de la décision politique, de la concertation, le temps de la production du projet et celui de la réalisation. Il a alors pensé que c'était un problème de formation. Il a créé une école transversale, une université foraine. Or, il ne peut y avoir de savoir transmis sans qu'il y ait un sujet, et pour qu'il y ait un sujet, il doit pouvoir déboucher sur l'action. La concertation pouvait être stérile parce que "bavarde". Le politique fait parler la population, il use ainsi de son énergie. Mais les paroles ne sont pas des actes. Il faut donc laisser la démocratie bavarder pour évoluer vers la démocratie active, celle qui construit. Bien sûr il faut connaître l'habitant pour qui on travaille. Qu'est-ce que l'habitant ? On est tous habitants, on a tous des identités plurielles, on est élu mais aussi habitant, ou professionnel et habitant comme parent d'élève et enseignant.

Pour passer à l'acte, deux choses : des dispositifs permettant une mise à disposition du sol pendant un temps long et la création de collectifs qui regroupent l'ensemble des fonctions qui font la Ville. L'idée est de créer des sociétés coopératives de production.

Il faut ensuite chercher ce qui n'a pas de valeur, identifier ce qui n'est pas visible, ce que le politique ne peut pas faire (si il peut le faire, il le reprendra) et ce qui n'est pas rentable, ce que l'économie ne fera donc pas. Et là on rencontre les habitants, ceux qui vivent dans une ville qui peut être invivable pour eux.

Sur ce socle (la santé, la drogue, l'usine etc...), on élargit, on relie les habitants entre eux et on construit.

On redonne valeur et visibilité, cela risque alors d'être récupéré. Pour le prévenir, on peut négocier une propriété collective, ou plutôt une appropriation collective de façon à créer de la valeur sans risquer que les habitants ne soient ensuite dépossédés. C'est cette démarche qui a conduit à la création des sociétés coopératives d'intérêt collectif (les SCIC).

Toute loi comporte généralement une lacune.

Une disposition de l'Union européenne mentionne qu'un citoyen, un acteur privé, qui réalise un service d'intérêt général (SIG) peut être financé par de l'argent public, voire remboursé a posteriori. Ce type de dispositif permet une mise de fond qui généralement manque pour développer des projets ou pérenniser des objets dont la programmation se fait dans l'action.

Par ailleurs, chaque opération est aussi un lieu de formation, de transformation de la Ville. Ces terrains d'expérimentation deviennent des terrains de rebond pour créer d'autres choses. Dans l'urbanisme temporaire, on peut avoir ainsi plusieurs sites. On doit toujours se mettre dans le temps long et le mouvement de la ville, parce que finalement la chose planifiée arrive rarement. Il faut se mettre dans une planification ouverte, un comportement actif.

La participation doit contribuer concrètement à la construction de la Ville, dans l'expérimentation réelle et non dans le fait de donner des avis.

Question 2. Comment associer les habitants à la définition du sens, de la vision à construire pour la ville ou le quartier concerné ? (audio, plage 4)

Question posée par Ressources urbaines

Il faut que l'action produise de la pensée ou que la pensée soit toujours liée à l'action. Le privé innove, le public gère. On prend des sujets que la collectivité ne traite pas, des sujets abstraits, des sujets savants. Par exemple en lien avec l'usine Parker : qu'est-ce que c'était que le travail industriel ? Quelles sont les conséquences de la fermeture ? Pour la santé ? Pour le dérèglement climatique ? Qu'est-ce que cette usine nous lègue ? On arriverait sans doute à considérer que la fermeture de cette usine a pu aussi être un bien pour la collectivité mais que la démolition du bâtiment irait à l'encontre des enjeux du dérèglement climatique. Chercher des sujets qui peuvent devenir un levier ensuite pour convaincre, notamment les promoteurs. On engage ensuite une programmation ouverte, qui se construit à travers des usages expérimentés, testés, et dont on peut évaluer la qualité.

Exemples. La faculté de Sciences, faculté dentaire, à Rennes devait devenir un pôle d'excellence. Patrick Bouchain a proposé de prendre le bâtiment sans aucune aide de la ville et de lancer une programmation ouverte pendant 6 ans sur le thème de la bouche (le baiser, manger,...). Des associations, des entreprises d'insertion, des acteurs publics intervenants de la santé etc... sont venus, cela a permis de construire une programmation et de conserver les qualités de ce bâtiment. A produit un inattendu, l'hôpital Pasteur est devenu l'hôtel Pasteur.

Question - Comment a été reçue par les politiques cette valorisation du vide qui permet de laisser l'espace ouvert pour construire la programmation à partir des usages ?

Comme toute instance, un conseil municipal est toujours très hétérogène, les oppositions sur les différents usages envisagés étaient très fortes. Proposer de prendre le bâtiment et de construire les usages avec la participation offrait une ouverture. Autre élément clé : Patrick Bouchain croit à la délégation de confiance, seul credo. On peut tomber amoureux ou nouer une amitié en une minute, on peut aussi faire confiance en une personne que l'on ne connaît pas, cela se sent, et il faut simplement ensuite vérifier. L'enjeu est ensuite de faire circuler la confiance. Il faut réintroduire la vie, la confiance, et il faut avoir un sujet général, très humain, qui soit un sujet invariant, pour rencontrer l'inattendu.

3. Comment assurer aux habitants et aux acteurs locaux un rôle actif dans le système d'acteurs porteurs du projet ? (audio, plage 5)

Question posée par Olivier Krumm, Coopérative Equilibre

Il faut élargir la participation à toutes les échelles. La stratégie des 1% : en France, il existe depuis longtemps le dispositif du 1% pour faire entrer l'art dans les équipements publics. P. Bouchain a utilisé ce dispositif du 1% pour d'autres sujets. Par exemple, confier un pourcentage à des associations pour qu'elles interviennent comme des entreprises dans les marchés publics. Beaucoup de surdiplômés travaillent dans les associations parce qu'ils n'ont pas trouvé dans les entreprises l'excellence côtoyée à l'université. On mobilise alors de telles associations comme des entrepreneurs sociaux.

Il faut inventer de petites commandes, puis les amplifier.

Il faut toujours tout relier. Des partenariats inédits entre différents acteurs, eux-mêmes porteurs de plusieurs identités, peuvent apporter beaucoup.

Exemple. Les pompiers ont soutenu une réglementation de construction privilégiant le bois. Moquettes, faux plafonds faux planchers sont enduits de colle qui, en plus de provoquer des cancers du genou pour les ouvriers, asphyxient les sauveteurs en cas d'incendie. La question n'était plus esthétique ou écologique mais devenait une question de santé et de sécurité.

Les pauvres en Suisse sont invisibles. Il s'agit de rendre visible l'invisible pour prendre parole.

4. Comment mobiliser les habitants, dans la durée, pour des projets aux échéances lointaines ? (audio, page 6)

Question posée par Didier Arnoux, Pré-en-Bulle

La Ville s'est faite avant nous. Face à l'inconnu, il faudrait une ville ouverte, une programmation ouverte, avec des constructions réversibles, permettant peut-être de travailler chez soi, rapide, écologique,.... Sur ce quartier de Grosselin, Patrick Bouchain proposerait de travailler sur la réversibilité et sur la concertation dans le temps long, c'est à dire la cogestion.

On peut considérer les routes, les forêts, les lacs comme des copropriétés publiques, ou plutôt des appropriations de biens communs que l'on doit protéger. Il faut tenter des actions responsables sur délégation de confiance des pouvoirs publics.

Patrick Bouchain est partisan de la délégation à une personne qui porte un acte collectif qui sera ensuite jugé sur la base du résultat final. Il a fait introduire dans le droit français que toute œuvre pour être jugée doit être terminée. Cela équivaut au droit d'une liberté d'entreprendre jugée sur le résultat produit.

Question - Ne faudrait-il pas laisser des espaces vides, des espaces non finis, à Grosselin ?

Patrick Bouchain relève qu'il y avait toujours dans les villes des espaces forains, un vide laissé pour des activités qui y prenaient place de manière temporaire. Le problème est que l'espace public est souvent exclusivement pensé pour le commerce. On pourrait revendiquer des utilisations d'espaces publics sur une forme qui est le vide, c'est le 1^{er} et le moins cher des espaces appropriables.

Expérience à Barcelone, Itziar Gonzalez Viros (audio, page 7)

Itziar Gonzalez était élue à Barcelone, elle a démissionné en 2010 pour dénoncer la corruption des administrations. Les espaces publics sont en fait monopolisés par une administration qui ne fait pas de la concertation, parce que les élus privatisent les administrations qu'ils gèrent. Les espaces publics sont devenus des espaces administratifs. Il s'agit de libérer ces espaces. Il faut créer une infrastructure de confiance entre citoyens et membres de l'administration pour qu'ils mettent leur créativité du côté des citoyens.

Patrick Bouchain propose des délégations de confiance sur des temps déterminés et sur des sujets donnés. Les élus pourraient reconnaître que les citoyens

représentent des choses qu'ils ne sont plus en capacité de voir mais que pour le faire il faut s'appuyer sur l'administration publique.

Itziar Gonzalez a mis sur pied un parlement citoyen, un espace de délibération non paranoïaque, mettant en dialogue toutes les idéologies. C'est un "lovy" et non un "lobby", il inclut tout le monde. Les citoyens élaborent des décisions collectives, puis invitent les élus pour qu'ils signent un contrat de programme les engageant à mettre en œuvre ce qui a été conçu par les citoyens. De même que le cerveau a deux hémisphères, la démocratie a besoin de deux hémicycles, le parlement dit représentatif, et le parlement citoyen. Ce qui est visé, c'est la coopération plutôt que la concertation.

Dans le cadre des partenariats public privé (PPP), l'Etat ou les collectivités locales délèguent à des grands groupes privés le pouvoir de concevoir, financer, construire et gérer des équipements. Pourquoi ces délégations ne pourraient-elles pas être confiées à des collectifs d'habitants ou des associations ? P. Bouchain propose de remplacer le 1^{er} "P" par celui de Parlement public privé dans le cadre de délégation temporaire.

Patrick Bouchain relate l'exemple d'un projet de construction d'un lycée pour lequel il essaie d'obtenir une occupation temporaire du terrain afin notamment d'organiser une concertation "le lycée avant le lycée" avec des enfants de 9 à 13 ans, qui passent de l'enfance à l'adolescence. La 1^{ère} rencontre a porté sur le "non binaire", une revendication de temps et de liberté pour se déterminer sexuellement, paroles qui peuvent être importantes lorsque l'on sait que ce lycée abritera notamment un internat.

5. Comment assurer que la diversité des habitants participe ? *(audio, plage 7)*

Question posée par Laure Danielian, Annemasse Agglomération,

Les spécialistes de la participation sont ennuyeux. On ne fait plus de réunion. La participation se fait sur le temps long et la permanence. La règle est donc que quelqu'un habite le lieu 24h sur 24. La participation se fait tout le temps et non par à coup. Celui qui a du mal à parler, attendra un moment inattendu. La nuit, en particulier, est un vrai temps de parole. On prend la parole parce qu'on a un sujet, quelque chose à dire et à faire.

On a organisé des réunions avec le vivant (des chiens, des plantes vertes, des animaux familiers). Tout le monde a alors un avis. P. Bouchain travaille avec une éthologue, Vencieane Despret.

Dans le lieu unique, à Nantes, on débat encore tous les lundis sur l'architecture. Ces temps réguliers ont mis en route une prise de parole pérenne, active et pensante.

A Marseille, une crèche a été construite pour le quartier, ce qui a permis de faire venir les familles et les enfants dans la friche de la Belle de Mai. Ensuite, un terrain d'aventures et une aire de jeux ont été installés ce qui a ouvert la friche à une nouvelle diversité de personnes. Une architecture non réglementaire a été privilégiée.

Il faut mettre la réglementation à l'épreuve des usages pour la rendre humaine et parfois plus réaliste. Il y a la loi, sa lacune et la jurisprudence, ce qui permet d'ouvrir, d'ajuster. Itziar Gonzalez complète en évoquant le parlement citoyen à Barcelone qui se donne aussi comme ambition de faire des lois.